

à dire pendant 25 ans, la prime ne s'est élevée que de \$17. Pendant la période suivante de cinq ans, les chiffres deviennent significatifs, la prime exigée à 65 ans est de \$38.96, en augmentation de \$13 en cinq ans. A l'âge de 70 ans, elle est de \$60.18, et de 70 à 75 ans, la prime saute de \$60.18 à \$91.62, soit une augmentation de plus de 50 p.c. en cinq ans. A 80 ans, la prime est de \$140.25 et elle est portée à \$228.70 à l'âge de 85 ans. Une augmentation aussi rapide a lieu jusqu'à l'âge de 95 ans, alors que la protection donnée pour un an par une assurance de \$1,000 coûte \$970.87.

Comparons maintenant ces chiffres à ceux du système à Réserve Légale. La prime nette à l'âge de 35 ans, pour une police à vie sur une base de 3 p.c., est de \$21.08. Nous voyons donc que l'assuré doit payer \$21.08 au lieu de \$8.69 dans l'autre plan. Cette prime reste la même tous les ans et est garantie mathématiquement ne pas augmenter à aucune époque de la vie de l'assuré. Ces faits exposés, il est difficile de croire que des hommes réfléchis hésiteront dans le choix du système qui leur procurera une protection permanente, plutôt qu'une protection temporaire.

Examinons maintenant la seule objection soulevée quand le client est appelé à payer le taux de la Réserve Légale, qui est le plus élevé. Il est vrai que le coût de la Prime Naturelle n'est plus bas que pendant les deux ou trois premières années de la police. A l'âge de 40 ans, par exemple, l'assuré suivant le système de la Prime Naturelle aura payé \$51.38. L'assuré, d'après le système de la Réserve Légale aura payé \$126.48, mais comme sa police a une réserve de \$82.94, la dépense réelle pour protection n'a été que de \$43.54, économie de \$10.84 dans le système à Réserve Légale. A l'âge de 50 ans, l'assuré d'après ce même système a payé en primes nettes \$337.28, avec une réserve sur sa police, il a une valeur de rachat de \$251.68, ce qui porte le coût net, à date, à \$85.60, relativement à \$166.70, d'après le plan à Prime Naturelle. Quinze ans plus tard, à l'âge de 65 ans, l'assuré a payé \$653.48 avec une valeur de rachat de \$541.94; le coût net, d'après le système à Réserve, a été de \$111.54, soit un cinquième environ du coût de la Prime Naturelle pour les trente-et-un ans. D'année en année, ces

différences s'accroissent pour toute la durée de l'une et l'autre police.

Ces chiffres sont établis en admettant que la compagnie gagne exactement 3% sur ses placements et que ses pertes par décès concordent exactement avec la table de mortalité. En fait, il n'en est rien. Les revenus nets de toutes les compagnies sont plus élevés que leurs bases de réserve et les pertes par décès sont inférieures à celles indiquées par la table de mortalité. Ce que la compagnie mutuelle économise sur la mortalité et gagne en excès de l'intérêt de 3 p.c. retourne à l'assuré sous forme de dividendes.

Il faut remarquer ici que les primes exigées par les compagnies à réserve légale sont de beaucoup en excès du taux mathématique ou net. La surcharge a pour but de pourvoir aux dépenses de la compagnie avec une marge en sus pour les dépenses imprévues qui ne peuvent pas entrer en compte au commencement de l'année. Si la compagnie est administrée économiquement, il y aura une économie dans la surcharge, laquelle, dans une compagnie mutuelle, retourne à l'assuré, à la fin de l'année, comme portion de son dividende.

Quelques chiffres expliqueront le coût exact de la protection, au lieu du coût théorique ou mathématique, cité plus haut. La prime brute chargée par quelques-unes des compagnies à réserve légale est de \$26.35. Ce chiffre représente la prime nette de \$21.08, augmentée d'une surcharge pour dépenses de \$5.27. En employant l'échelle de dividendes d'une compagnie, on voit que la seconde prime est réduite par un dividende de \$2.58, de telle sorte que le coût net n'est que de \$23.77. La dixième année, il y a un dividende de \$4.07, mettant le coût net à \$21.68 seulement et d'année en année le dividende augmente, de sorte que le coût réel de la protection sera bien inférieur au coût présumé, indiqué ci-dessus.

Occupons-nous pour un moment du système fraternel et voyons ce qui arriverait à deux hommes âgés de 70 ans, assurés l'un sous un des deux systèmes et l'autre sous l'autre plan. Si la compagnie fraternelle a été bien administrée, elle demandera une prime de \$60.18. L'homme est âgé et a un petit revenu qui lui permettra de payer son assurance-vie. Il peut avoir des enfants en mesure de

payer ou n'en pas avoir. S'il a des enfants pouvant continuer l'assurance, ils demanderont naturellement pourquoi leur père doit payer \$60.18, quand ils savent que des voisins assurés dans d'autres compagnies ne paient que le tiers de cette somme.

Le fils étudie la question et constate que, dans cinq ans, on exigera de lui \$91 par an, il se dit: "Nous abandonnerons l'affaire". L'assuré est laissé dans sa vieillesse sans rien pour les primes qui a payées et, s'il ne peut continuer à payer des primes plus élevées, il doit abandonner complètement son assurance.

Comparez l'assurance de cet homme avec celle d'un homme assuré sous le système de la Réserve Légale. A l'âge de 70 ans, sa prime n'est pas plus élevée qu'à l'âge de 35 ans. Supposez un cas exceptionnel, supposez que cet homme ne soit pas capable de payer cette prime. Qu'arrivera-t-il? Son contrat porte une extension de son assurance pour douze ans de plus sans rien payer, ou bien sa police a une valeur d'emprunt qui lui permettra de continuer son assurance pendant un certain nombre d'années, il pourra disposer, à l'âge de 70 ans, de six cent quinze dollars, s'il en a besoin pour vivre.

Avez-vous essayé Absorbine

pour votre cheval taré? C'est une excellente préparation qui produit des résultats inattendus, réduisant les enflures, molles de toute espèce, soulageant les inflammations, etc. Lawrence Predhon, Earl Grey, Sask., a fait la déclaration suivante: "J'ai reçu Absorbine et j'ai constaté que ce remède répond à tout ce qu'on prétend à son sujet. Il est prudent et sûr de l'avoir à l'écurie pour les cas d'efforts et de rhumes. J'ai un bon cheval qui est tombé malade, l'été dernier. Il semblait avoir pris froid. J'employai Absorbine, je lui en frottai la gorge, et il guérit. Je n'aimerais certainement pas me passer de ce remède".

Employez Absorbine pour Eparvins, Respiration difficile, Suros, Capelets, etc. Ne fait pas de cicatrice, n'enlève pas le poil, et le cheval peut être employé pendant le traitement.

W. F. Young, P.-D. F., 206 rue Temple, Springfield, Mass.

Agents Canadiens: Lyman's Limited, Montréal, P. Q.

Le style d'annonce qui est naturel est le style correct. Viser à l'effet ne constitue ni le bon style ni le bon sens.

LA PRINCIPALE DIFFICULTÉ qui se présente à l'homme inexpérimenté qui entre dans l'Assurance-Vie, c'est de trouver des hommes Bons à Assurer. Cette difficulté disparaît quand vous travaillez pour une *Compagnie Industrielle*, dont les débits sont une mine inépuisable à la fois pour les affaires ordinaires et les affaires industrielles.

THE UNION LIFE ASSURANCE COMPANY

BUREAU-CHEF A TORONTO, CAN.

Plus de porteurs de polices au Canada que toute autre Compagnie Canadienne.

EN ECRIVANT AUX ANNONCEURS, CITEZ "LE PRIX COURANT"